

Cote du document: EB/114
Date: 4 juillet 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal
de la cent quatorzième session
du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-14	1-3
III. Décisions du Conseil d'administration	15-79	3-14
A. Adoption de l'ordre du jour	15	3
B. Politique en matière de dons	16-19	3-5
C. Évaluation	20-26	5-7
D. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	27-28	7-8
E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	29-35	8-10
F. Nomination des membres du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)	36-37	10
G. Questions financières	38-58	10-13
H. Questions diverses	59-76	13-15
I. Clôture de la session	77-79	15
IV. Documents présentés pour information	80	15
V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		15
Annexes		
I. Délégations à la cent quatorzième session du Conseil d'administration		17
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quatorzième session		32
III. Ordre du jour		35

Procès-verbal de la cent quatorzième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent quatorzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 22 et 23 avril 2015. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session et souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux représentants nouvellement accrédités du Ghana, de l'Irlande, du Kenya, du Libéria et de la République dominicaine, ainsi qu'à tous les autres délégués et observateurs qui assistent pour la première fois au Conseil et à ceux qui y assistent depuis la salle d'écoute.
4. Le Président informe le Conseil que la coordination des listes a fait l'objet d'un certain nombre de remaniements, à savoir que le Canada assumera les fonctions de Coordonnateur pour la Liste A, avec la Norvège comme Coordonnateur adjoint; la Chine sera le Coordonnateur pour la Liste C et pour la Sous-Liste C2; et l'Angola jouera le rôle de Coordonnateur pour la Sous-Liste C1. Il remercie Mme Elizabeth Nasskau et M. Carlos Amaral pour avoir participé aux travaux du Conseil en qualité de Coordonnateurs pour les Listes A et C, respectivement, ainsi que M. Khalid Mehboob (Pakistan) en sa qualité d'ancien Coordonnateur pour la Sous-Liste C2.
5. Le Président rappelle les principales conclusions de la session du Conseil d'administration en décembre et, par la suite, du Conseil des gouverneurs en février, et rend compte brièvement des voyages officiels récemment effectués par lui-même, par des membres de la haute direction ainsi que par le président externe de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), afin de visiter des projets du FIDA et de renforcer les relations avec les pays donateurs et les bénéficiaires, dans le contexte de la Consultation en cours sur FIDA10. Le Président cite les faits marquants suivants:
 - a) Le titre honoraire de docteur ès sciences que lui a conféré l'université de Warwick.
 - b) La visite qu'il a effectuée dans les Émirats arabes unis, où il a prononcé un discours liminaire à l'occasion du Forum du Golfe sur la sécurité alimentaire et l'appui aux petits et moyens agriculteurs, un événement organisé conjointement par le FIDA et l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles, et où il a donné une conférence sur le thème "Le coût de la négligence: recherche agricole, développement et transformation du monde rural" auprès du Centre international d'agriculture biosaline. Par ailleurs, il a eu des échanges fructueux avec le Gouverneur du FIDA ainsi qu'avec des représentants de fonds de développement dans les pays arabes du Golfe, et a annoncé que les Émirats arabes unis l'avaient informé qu'un engagement de leur part au titre de FIDA10 était en train de prendre forme.
 - c) La visite qu'il a effectuée en Côte d'Ivoire, à l'occasion de laquelle il a rencontré le Président et des représentants du gouvernement et s'est rendu à Katiola, dans le centre-nord du pays. Il a présidé une session de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, parrainée par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Gouvernement ivoirien.
 - d) La visite fructueuse qu'il a effectuée en Irlande, à l'occasion de laquelle il a pu rencontrer le Directeur général d'Irish Aid et le Ministre d'État chargé de l'aide internationale au développement, de la promotion du commerce et de la

coopération Nord-Sud, et a prononcé un discours liminaire auprès de l'Institut des affaires internationales et européennes. Le Gouvernement irlandais a accepté d'organiser conjointement un événement parallèle parrainé par le FIDA en marge de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Addis-Abeba en juillet prochain. L'Irlande, qui est en pleine croissance économique, souhaite accroître sa contribution à l'aide publique au développement. À l'issue de l'examen de l'aide multilatérale, en cours à l'heure actuelle, l'Irlande fera part de sa contribution à FIDA10 en juin/juillet.

- e) La mission qu'il a effectuée au printemps pour participer aux réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, durant lesquelles la plupart des échanges entre ministres des finances et ministres en charge du développement ont porté sur le programme de développement pour l'après-2015 ainsi que sur la Conférence sur le financement du développement. À l'occasion de ce voyage, il a rencontré M. David Lane, Ambassadeur des États-Unis, et d'autres décideurs; il a tenu des réunions bilatérales avec les Ministres des finances et des hauts fonctionnaires de l'Angola, d'Arabie saoudite, du Canada, des États-Unis, de Finlande et de Suisse; il a dirigé un séminaire organisé à l'université de Harvard sur le thème "Entrepreneuriat en Afrique", et a donné une conférence sur la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles à l'échelle mondiale; et il a rencontré M. Ray Offenheiser, Président d'Oxfam America.
6. Notant que 2015 est l'année des bureaux de pays du FIDA, le Président attire l'attention sur le fait qu'un accord a été signé avec l'Indonésie en vue de l'ouverture d'un bureau du FIDA dans ce pays, et que le Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes, a effectué des visites dans ce pays. Le Vice-Président, quant à lui, a inauguré le bureau de pays commun FAO-FIDA au Ghana.
 7. Le Président fait part de la profonde tristesse provoquée par l'énorme explosion survenue à proximité du bureau de pays du FIDA à Sanaa, au Yémen, à la suite de laquelle le coordonnateur du Projet d'investissement dans le secteur de la pêche a dû être hospitalisé en soins intensifs et qui a endommagé le bureau de pays.
 8. Le Président attire l'attention sur la collaboration en cours entre les organismes ayant leur siège à Rome, notamment l'accueil de la Journée internationale de la femme, au mois de mars, et la coordination interorganisations en cours dans le secteur des opérations, entre autres par l'intermédiaire des bureaux de pays, le Groupe consultatif de haut niveau des organismes ayant leur siège à Rome et les efforts conjoints déployés en faveur du financement du développement.
 9. Le Président souligne que le FIDA va de l'avant dans la recherche de partenariats avec d'autres institutions financières internationales (IFI), des fondations et le secteur privé, et attire l'attention sur la table ronde qui se tiendra au FIDA les 11 et 12 mai sur la réforme actuelle de la mobilisation de ressources concessionnelles par les IFI.
 10. Passant ensuite à FIDA10, le Président précise que 58 pays ont fait leur annonce de contribution, portant ainsi à 1,02 milliard d'USD le total des contributions de base et complémentaires au titre de FIDA10, soit près de 71% de l'objectif fixé, à savoir 1,44 milliard d'USD (hors Cadre pour la soutenabilité de la dette). Le Président précise que 118 pays doivent encore annoncer leur contribution à FIDA10, et invite les membres du Conseil à prendre contact avec leurs pays respectifs et d'autres pays au sein de leurs listes, afin d'atteindre un niveau aussi élevé que possible en termes de contributions de base et complémentaires, et de garantir le succès de FIDA10.

11. Concernant les derniers recrutements en date, le Président souhaite officiellement la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions à M. Sana Jatta, Directeur de la Division Afrique orientale et australe; à M. Joaquin Lozano, Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes; à Mme Margarita Astralaga, Directrice de la Division environnement et climat; et à M. Michael Taylor, Directeur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre.
12. Il fait observer que trois postes de directeur sont en voie d'être pourvus, dont deux au sein du Département de la stratégie et des savoirs: le Directeur de la planification stratégique et de l'évaluation de l'impact, et le Directeur de l'engagement et de la recherche à l'échelle mondiale; et le troisième est celui de Directeur du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources.
13. Le Président prend acte de la contribution des fonctionnaires de haut niveau qui s'appêtent à quitter leurs fonctions: Mme Cheryl Morden, ancienne Directrice du Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord et Directrice adjointe du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources; M. Thomas Elhaut, Directeur de la Division des statistiques et des études au service du développement; et M. Mohamed Beavogui, Directeur du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources.
14. Enfin, il fait le point de la situation concernant la mobilité du personnel et précise que le FIDA s'efforce de garantir à son personnel la transparence, une distribution géographique équitable, l'équilibre hommes-femmes, la mobilité et le développement de carrière.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration prend note du calendrier de travail tel qu'il figure dans le document EB 2015/114/R.1/Add.1/Rev.1, et adopte l'ordre du jour tel que présenté dans le document EB 2015/114/R.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil:
 - a) suppression de la proposition relative au Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan, en Chine; et
 - b) adjonction, à la demande de la représentante des Pays-Bas, d'un point supplémentaire sous la rubrique Questions diverses concernant l'appui du FIDA à la mise en œuvre des objectifs de développement pour l'après-2015.

B. Politique en matière de dons (point 3 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration examine la nouvelle Politique en matière de dons telle qu'elle est présentée dans le document EB 2015/114/R.2, et les observations formulées à cet égard par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), telles qu'exposées dans l'additif au document EB 2015/114/R.2/Add.1., et prend connaissance de la synthèse présentée oralement par le président du Comité de l'évaluation sur les délibérations du Comité à ce sujet.
17. Les représentants au Conseil accueillent favorablement la politique, document concis, de grande qualité et présenté en temps opportun, qui traite les conclusions de l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de dons, menée en 2014, ainsi que l'examen du document par la direction. Par ailleurs, les représentants se disent extrêmement satisfaits du processus constructif de collaboration entre la direction et IOE qui a débouché sur l'élaboration de la politique.
18. Durant les délibérations, un certain nombre de questions ont été soulevées pour être abordées à l'avenir:

- a) Dans la mise en œuvre de la politique, un lien plus étroit est réclamé entre ses objectifs et le but primordial du FIDA, ainsi qu'une définition plus explicite de ses priorités stratégiques concernant en particulier les liens opérationnels de celles-ci dans des domaines tels que l'innovation et le renforcement des capacités. La direction rappelle que le but de la politique est de donner le ton pour une conversation stratégique de fond qui aurait lieu dans le cadre de l'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) pour 2016-2018. Le PMT comprendra une section sur les dons et formera la base d'une orientation stratégique à moyen terme de trois ans. Les priorités, les axes et l'orientation stratégiques seront clairement définis et se traduiront en résultats concrets annuels.
- b) La direction est invitée à en assurer la cohérence et la synergie avec les autres stratégies, notamment celle qui concerne le secteur privé, l'approche des partenariats public-privé-producteurs (4P) et l'engagement du FIDA dans des contextes fragiles. La direction indique que des directives stratégiques annuelles seront données, qui préciseront les interrelations entre les politiques de l'organisation et celles des pays, et garantiront qu'une orientation claire sur les priorités sera donnée au personnel chargé de la gestion des dons.
- c) Vu que le portefeuille de dons continuerait de représenter 6,5% du programme de prêts et dons, des questions sont posées au sujet de la proportion des ressources allouées aux dons mondiaux/régionaux (5%) et aux dons à des pays spécifiques (1,5%). Rappelant que les dons à des pays spécifiques se sont révélés très efficaces au niveau des pays en appui aux activités soutenues par des prêts et hors prêts, certains membres invitent la direction à en tenir compte et à déterminer, sur la base d'un examen, s'il convient de modifier ce ratio dans l'avenir. La direction informe le Conseil qu'un examen du niveau de la demande de dons à des pays spécifiques a été conduit et que le ratio proposé correspond à la demande.
- d) Des éclaircissements sont demandés au sujet du recours à des dons plutôt qu'à des prêts, de la répartition des financements sous forme de don entre les activités et entre les cinq catégories de bénéficiaires de dons, ainsi que de la méthode de sélection de ces bénéficiaires. La direction rappelle que le financement sous forme de don ne sera pas utilisé pour des activités susceptibles d'être financées par des prêts ou par le budget administratif. Les dons sont censés apporter une contribution significative aux biens publics nationaux, régionaux et mondiaux par le biais de la concertation sur les politiques, du renforcement des capacités, de la recherche, des partenariats et d'approches innovantes. Les membres sont informés que l'allocation appropriée des ressources destinées aux dons pendant la période triennale de la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) sera déterminée conformément à l'orientation stratégique définie dans le PMT. S'il n'existe pas de pourcentage ou de nombre idéal de dons, le but est de maintenir le portefeuille de dons à un niveau soutenable. L'option retenue pour la sélection des bénéficiaires comportera une mise en concurrence à laquelle il pourra être dérogé dans des circonstances exceptionnelles, par exemple dans le cas d'opérations d'un montant inférieur à 100 000 USD.
- e) En réponse à une question sur la conformité des bénéficiaires identifiés avec les dispositions des textes juridiques fondamentaux du FIDA, le Conseil reçoit à nouveau l'assurance que l'octroi de dons aux cinq catégories de bénéficiaires mentionnés dans la politique est conforme à l'Accord portant création du FIDA ainsi qu'aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

- f) Au sujet de la mesure des résultats, certains membres, relevant un manque de cohérence entre les buts et objectifs de la politique et les indicateurs énumérés, prient instamment la direction de déterminer le plus tôt possible les niveaux de référence et les objectifs. La direction assure aux membres que c'est là une tâche hautement prioritaire et que les niveaux de référence et les objectifs seront mentionnés dans le PMT.
 - g) Des informations complémentaires sont demandées sur le coût de la mise en œuvre de la politique. La direction explique que, pour remédier aux faiblesses apparues dans la politique antérieure, la nouvelle politique vise à améliorer l'efficacité et l'efficacité du traitement et de l'exécution du programme de dons. Par conséquent, alors que l'exécution sera plus exigeante pour les bailleurs de dons, aucune dépense supplémentaire n'est à prévoir. La situation sera néanmoins suivie avec attention.
 - h) Des éclaircissements sont demandés au sujet de l'accès aux dons à des pays spécifiques des pays classés "rouge" ou "orange" au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), et des motifs incitant ces pays à entreprendre des activités normalement financées par cette catégorie de dons. D'autre part, il est observé que les dons à des pays spécifiques pourraient être particulièrement bénéfiques dans les situations de fragilité. La direction explique que tous les pays disposant d'une allocation au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) ont accès, indépendamment de leur solvabilité, aux dons à des pays spécifiques. Compte tenu des questions de fragilité et/ou de soutenabilité de la dette, il est prudent, au plan opérationnel, de maintenir à un niveau minimal les coûts de transaction liés à l'instruction, à la supervision et à l'exécution des dons. Par conséquent, l'approche adoptée a consisté à intégrer les activités relevant de dons à des pays spécifiques dans le financement global des projets.
 - i) Se félicitant de la mise en place d'un système de reconnaissance et de récompense de la performance des activités financées par des dons, les membres soulignent qu'il est important de générer et de recueillir des savoirs, et évoquent la possibilité d'en renforcer la diffusion par le biais d'un programme de coopération Sud-Sud. Le Conseil est informé que, outre les renseignements fournis dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, des travaux sont en cours pour assurer une approche stratégique de la gestion et du partage des savoirs issus des activités, grandes et petites, financées par des dons.
19. Pour conclure, le Conseil d'administration approuve la politique en matière de dons. Un document révisé prenant en compte les observations présentées par les membres au cours des délibérations sera publié sur le site web du FIDA.

C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-septième session
20. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-septième session, tel qu'il figure dans le document EB 2015/114/R.3 et en prend note.
- b) Évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit
21. Le Conseil d'administration examine le rapport sur l'évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit (EB 2015/114/R.4 et EB 2015/114/R.4/Add.1).
22. Le Conseil félicite IOE de l'excellente qualité de l'évaluation au niveau de l'institution et salue l'amélioration, ces dernières années, de la performance et de

l'engagement du FIDA dans les États fragiles. Des progrès supplémentaires pourraient encore être faits, en particulier en matière de renforcement des capacités, afin d'améliorer la performance gouvernementale. Les membres du Conseil soulignent l'importance des évaluations comme outils d'apprentissage et encouragent la direction à prendre dûment en considération les recommandations qui en découlent.

23. Les questions suivantes sont notamment mises en relief au cours des délibérations:

- i) La direction est encouragée à envisager de soutenir la Nouvelle Donne pour l'engagement dans les États fragiles.
- ii) Le FIDA devrait souscrire plus activement à l'application des principes consistant à "ne pas nuire". La direction répond que le FIDA souscrit à ces principes et inclut dans tous ses programmes des mesures de protection sociale, environnementale et climatique.
- iii) Une approche du FIDA plus clairement définie concernant les États et contextes fragiles et touchés par des conflits est nécessaire. Dans le même ordre d'idées, les membres du Conseil recommandent, et la direction les suit, qu'une définition et un classement plus précis des États et contextes fragiles soient établis dans le cadre de la prochaine stratégie et que le FIDA exprime clairement son engagement dans les contextes fragiles et en fasse l'un de ses avantages comparatifs.
- iv) La stratégie du FIDA relative à l'engagement dans les États et contextes fragiles devrait comporter un cadre précis de résultats pour pouvoir mesurer ceux-ci.
- v) La nécessité d'une personnalisation plus poussée des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) ainsi que de la conception et de l'exécution des projets tenant compte des capacités institutionnelles et de l'environnement politique existants dans les États et situations fragiles et touchés par un conflit.
- vi) L'importance de l'autonomisation des femmes, des considérations relatives à l'égalité des sexes et de la performance institutionnelle est mise en relief.
- vii) Vu la nécessité de renforcer la gestion des risques et l'analyse contextuelle des conflits et de la fragilité, les partenariats au niveau des pays avec les organismes ayant leur siège à Rome et les autres IFI paraissent fondamentaux pour améliorer la performance et identifier les opportunités de reproduction à plus grande échelle. Des partenariats avec les institutions non étatiques actives dans des régions où une structure étatique formelle fait défaut devraient aussi être recherchés.
- viii) Les bureaux de pays du FIDA établis dans des États fragiles ont besoin d'être renforcés, et des mesures d'incitation doivent être prises à l'intention du personnel de ces bureaux. Par ailleurs, les membres sont tombés d'accord avec la recommandation tendant à intensifier le renforcement des capacités du personnel de ces bureaux et l'émission de directives à son usage. En outre, les membres prennent note de la constatation de l'évaluation selon laquelle il faudrait dans l'avenir prendre en considération les États fragiles dans toute expansion prévue des bureaux de pays et du détachement des chargés de programme de pays (CPP).
- ix) Plusieurs représentants au Conseil réaffirment qu'ils escomptent que les allocations destinées aux pays continueront d'être déterminées par le SAFP. Vu que les États fragiles n'ont pas accès à des ressources additionnelles, il est demandé à la direction et à IOE d'étudier comment on pourrait assurer une meilleure prise en compte des problèmes de vulnérabilité et de fragilité dans le contexte de l'évaluation au niveau de l'institution du SAFP. La direction fait

observer que la formule actuelle du SAFP tient compte de la fragilité dans la mesure où elle comprend les variables exprimant le revenu national brut par habitant, la note du secteur rural et la note attribuée aux pays par l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales de l'Association internationale de développement, qui prend en compte des variables explicites telles que les capacités institutionnelles, la qualité de la politique macroéconomique, etc. Il est rappelé qu'un don a été accordé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce don est destiné à renforcer les capacités institutionnelles et à soutenir la conception, l'exécution et la supervision des projets dans les États fragiles. La direction estime que cette approche est une façon efficace d'allouer des ressources aux États fragiles.

- x) La direction est instamment invitée à tenir compte, dans l'élaboration de la stratégie d'engagement du FIDA dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ainsi que du Cadre d'action visant à favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations de crise prolongée actuellement en cours de négociation au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
24. La direction se félicite de l'évaluation d'IOE et des observations formulées par les membres du Conseil, dont il sera tenu compte dans l'élaboration de la stratégie du FIDA concernant l'approche à mettre en œuvre dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit. Cette stratégie tiendra également compte des autres initiatives en cours tant au FIDA (évaluation du SAFP, établissement du Cadre stratégique 2016-2025, feuille de route pour l'engagement dans les pays à revenu intermédiaire) qu'au niveau mondial (objectifs de développement durable pour l'après-2015).
- c) Nomination des membres du Comité de l'évaluation
25. Le Conseil d'administration examine ensuite le document EB 2015/114/R.5 qui concerne la nomination des membres du Comité de l'évaluation et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son Règlement intérieur ainsi que de l'article 1.2 du règlement intérieur du Comité de l'évaluation, approuve la nomination des membres suivants pour un mandat de trois ans venant à expiration en avril 2018:
- pour la Liste A: France, Norvège, Pays-Bas et Suisse;
 - pour la Liste B: Indonésie et Nigéria;
 - pour la sous-Liste C1: Égypte jusqu'au 28 février 2017, et le Ghana pour la période allant du 1er mars 2017 jusqu'à la fin de son mandat en 2018.
 - pour la sous-Liste C2: Inde; et
 - pour la sous-Liste C3: Mexique.
26. Le Conseil sera informé à sa prochaine session de l'élection du président du Comité.

D. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 5 de l'ordre du jour)

- a) El Salvador
27. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour El Salvador (document EB 2015/114/R.6/Rev.1) pour 2015-2019, qui est unanimement salué. Le Conseil reconnaît:
- que le COSOP est en parfaite harmonie avec la stratégie et les politiques du pays;
 - que la stratégie a été élaborée selon une approche participative; et

- que le dialogue avec le gouvernement est constant et fructueux.

Les membres du Conseil sont d'avis que ce nouveau COSOP pour El Salvador s'attaque aux défis structurels que pose la pauvreté rurale et vise à ouvrir des perspectives stratégiques essentielles en termes de développement rural. Pour eux, cette stratégie constitue un exemple de bonne pratique pour des pays présentant des caractéristiques similaires dans la région Amérique latine et Caraïbes et au-delà.

L'équipe du FIDA se félicite des observations et des recommandations formulées par les représentants au Conseil et précise que la plupart des questions soulevées seront prises en compte lors de la conception des projets.

b) Sri Lanka

28. Le Conseil d'administration examine et exprime son appui unanime au COSOP (EB 2015/114/R.7) pour 2015-2020. Il prend acte de la pertinence des deux objectifs stratégiques, à savoir: i) que les petits agriculteurs bénéficient d'une amélioration durable de la productivité dans le cadre d'un système de subsistance plus résilient; et ii) que les populations rurales pauvres, femmes et hommes, soient effectivement raccordées aux marchés. Soulignant l'importance que revêt le développement des filières, un élément crucial du COSOP, le Japon note qu'il a conclu un accord de partenariat avec Sri Lanka axé sur le développement des filières et encourage le renforcement de la collaboration entre le FIDA et le Japon dans ce domaine. Les représentants au Conseil saluent la qualité de ce document. Au nom du Gouvernement sri-lankais, le Ministre conseiller de l'Ambassade de Sri Lanka remercie le FIDA pour l'appui fourni à son pays dans le cadre des projets, passés et présents, et fait part de la volonté de son gouvernement de poursuivre la coopération avec le FIDA.

E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)

29. Le Conseil d'administration, agissant à la fois en sa capacité de Conseil d'administration du FIDA et de gestionnaire du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), selon le cas, examine et approuve les projets et programmes suivants:
- a) Afrique de l'Ouest et du Centre
- Niger: Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
30. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2015/114/R.8, ainsi que son rectificatif, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix-sept millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant équivalant à dix-sept millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger, au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), un don d'un montant équivalant à neuf millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux

(9 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

Kenya: Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)

31. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/114/R.9 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quarante-trois millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (43 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un don au titre du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à sept millions cent mille droits de tirage spéciaux (7 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera un don à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ne dépassant pas deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

- i) Inde: Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha

32. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/114/R.11 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Inde un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à trente-six millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (36 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est

33. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/114/R.12, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Union du Myanmar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt millions de droits de tirage spéciaux (20 000 000 DTS), soit environ 27,6 millions d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Union du Myanmar un don d'un montant équivalant à un million cent mille droits de tirage spéciaux (1 100 000 DTS), soit environ 1,5 million d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) Népal: Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi

34. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/114/R.13 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Népal un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quinze millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (15 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Népal un don d'un montant équivalant à onze millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 950 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iv) Pakistan: Initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan

35. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/114/R.14, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quarante-huit millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (48 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

F. Nomination des membres du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (point 7 de l'ordre du jour)

36. Le Conseil d'administration examine le document EB 2015/114/R.15 et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur, approuve la nomination des membres suivants au Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance pour un mandat de trois ans venant à échéance en avril 2018:

- pour la Liste A: France, Irlande, Japon et Suède;
- pour la Liste B: Nigéria et République bolivarienne du Venezuela;
- pour la sous-Liste C1: Libéria jusqu'au 28 février 2016, Ghana pour la période allant du 1er mars 2016 au 28 février 2017, et Angola pour la période allant du 1er mars 2017 jusqu'à la fin de son mandat en 2018.
- pour la sous-Liste C2: Chine; et
- pour la sous-Liste C3: République dominicaine.

37. Le Conseil sera informé lors d'une future session de l'élection du président du Groupe de travail.

G. Questions financières (point 8 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-cinquième réunion

38. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-cinquième réunion, tel qu'il est présenté dans le document EB 2015/114/R.16, prend note des informations qu'il fournit et entérine la confirmation par le Comité du contrat de commissaire aux comptes pour 2015.

- b) Cadre général d'emprunt du FIDA Cadre d'emprunt souverain:
Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
39. Le Conseil examine et approuve le Cadre d'emprunt souverain: Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État, publié dans le document EB 2015/114/R.17, dûment modifié par son additif.
 40. Les membres se félicitent du document, qui donne une base solide pour aller de l'avant, et saluent le dur travail accompli par le Comité d'audit et la direction pour aboutir à cette étape marquante. Notant que le document doit être considéré comme étant appelé à évoluer constamment en fonction de la situation financière du FIDA, de la conjoncture économique mondiale et des enseignements tirés, les membres déclarent qu'ils espèrent recevoir des mises à jour régulières sur l'efficacité des mesures d'atténuation des risques et sur les possibilités de renforcer la mise en œuvre du cadre et autres questions.
 41. L'ajout au cadre des risques de réputation et de conflit d'intérêts ainsi que de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance est accueilli avec une satisfaction particulière. Les membres se félicitent de la fixation d'un plafond aux emprunts pour chaque cycle de reconstitution, et de la participation du Conseil d'administration dès le départ, avant la finalisation du processus de négociation des accords d'emprunts souverains.
 42. En réponse à une question, la direction confirme que toute étude de faisabilité à mener durant FIDA10 concernant des emprunts sur les marchés financiers aura un caractère purement exploratoire et non déclaratoire. Le travail préparatoire y relatif sera entrepris en consultation avec le Comité d'audit, et toute étude ou question préliminaire sera soumise au Conseil. À cet égard, la direction souligne le caractère juridiquement non contraignant de tout travail préparatoire de ce genre et le rôle central du Conseil dans le processus.
 43. Un représentant indique que son gouvernement préfère que le cadre lui-même et l'option d'emprunt sur les marchés soient traités comme deux questions distinctes et séparées; il demande que le mandat des études de faisabilité y relatives soit soumis à l'approbation du Conseil.
 44. Les membres demandent comment les fonds empruntés seront utilisés au cours de FIDA10. La direction explique que, bien que le cadre offre la possibilité d'allouer ces fonds en sus du programme indicatif de prêts et dons par des méthodes autres que celle du SAFF, cette possibilité a en fait été écartée par la résolution de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, qui sous-entend que tous les fonds empruntés dans la limite du "plafond" de FIDA10 seront alloués par le biais du SAFF.
 45. La direction assure au Conseil que les politiques relatives aux aspects fiduciaires et au devoir de vigilance applicables aux fonds empruntés seront les mêmes que celles qui sont appliquées à toutes les autres sources de financement et qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques internationales.
 46. Au sujet du tirage des fonds empruntés, la direction indique qu'un calage exact des tirages et des versements n'est pas possible, mais que l'intention est de tirer les fonds à un moment aussi proche que possible de celui de leur rétrocession.
 47. Des éclaircissements sont donnés à propos de la viabilité financière à long terme du FIDA. Il est expliqué que tous les emprunts étant autofinancés, ils ne sauraient menacer la viabilité financière du Fonds. Quant au risque potentiel découlant de l'application de l'option de différentiel de taux d'intérêt variable utilisée par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour ses prêts flexibles en vue de déterminer ses conditions de prêt ordinaires, qui pourraient s'écarter des coûts de financement du FIDA fondés sur le LIBOR, la direction fait

observer que des mesures correctives ont été intégrées dans le modèle utilisé pour tenir compte d'une telle possibilité. En outre, ni le cadre ni les documents juridiques du FIDA ne prévoyant de disposition contraignante concernant les coûts de financement et les taux d'intérêt des prêts, ceux-ci pourraient être révisés si et quand cela serait jugé approprié.

48. Certains membres craignent que la restriction thématique n'entraîne des changements dans la structure ou les priorités du programme. La direction rappelle que les propositions accompagnées de restrictions thématiques seront très exceptionnelles, et qu'elles seraient soumises à l'approbation du Conseil. Il est demandé à la direction d'informer le Conseil de toute proposition de cette sorte le plus tôt possible afin que celui-ci puisse prendre une décision en toute connaissance de cause. Certains membres expriment le souhait que les futures déclinaisons du cadre spécifient sans équivoque que les fonds empruntés ne doivent pas être assortis de restrictions.
49. Vu que l'intention est d'utiliser le cadre d'emprunt pour compléter et non pas remplacer les contributions de base et complémentaires, qui devront toujours rester la source principale de financement du FIDA, les États membres sont encouragés à annoncer et/ou augmenter leurs contributions à FIDA10 afin de renforcer et d'élargir leur soutien au Fonds, et d'assurer le succès de la reconstitution. Au sujet des incitations en place pour garantir qu'une telle substitution n'aura pas lieu, un membre évoque la possibilité d'une réduction des contributions de base ou complémentaires sur un certain nombre de reconstitutions, ce qui pourrait permettre le recours à l'emprunt. Cette question devrait être abordée lors de l'examen du cadre par le Conseil.
 - c) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, assortis de la déclaration de la direction et de l'attestation externe indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière
50. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, assortis de la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, de l'opinion finale du Commissaire aux comptes du FIDA, et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière (EB 2015/114/R.18 + Add.1 + Add.2, dont la version révisée sera publiée sous la cote EB 2015/114/R.18/Rev.1). Faisant référence à l'examen de ce document par le Comité d'audit, certains membres demandent que le rapport du Comité d'audit soit transmis à temps pour permettre son examen par les membres du Conseil d'administration.
51. Prenant note de la performance positive du portefeuille de placements et des résultats d'une analyse de la performance des placements du FIDA au cours de la période 2006-2013, qui montrent que le FIDA a fait mieux que toutes les autres banques ou fonds de développement, les membres félicitent la direction de la clairvoyance financière dont elle a fait preuve dans la gestion des placements, et expriment l'espoir que cette tendance positive se poursuivra.
52. Faisant référence au niveau du cofinancement avec la Banque africaine de développement, certains membres demandent à la direction d'intensifier sa coopération avec les banques et les fonds régionaux de développement afin de mobiliser un montant accru d'investissements au profit des petits exploitants ruraux.
53. En réponse à certaines préoccupations exprimées au sujet du niveau du report à nouveau négatif, la direction assure que ce chiffre a une valeur purement comptable et qu'il est sans impact sur les opérations du FIDA ni sur le programme de prêts et dons.

54. Pour conclure, le Conseil adopte la décision ci-après:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assorti de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa trente-neuvième session, en février 2016."

d) Besoins de financement au titre du trente-sixième tirage sur les contributions des États membres en 2015

55. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trente-sixième tirage sur les contributions des États membres en 2015 (EB 2015/114/R.19) et adopte la décision ci-après:

"Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage du solde restant des contributions à la neuvième reconstitution en avril 2015 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2015. Au cas où les besoins de décaissement en 2015 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."

e) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10)

56. Le Conseil d'administration examine le Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) (EB 2015/114/R.20), présentant l'état des contributions à FIDA10, qui est complété par une mise à jour orale.

f) Nomination des membres du Comité d'audit

57. Le Conseil d'administration examine ensuite le document EB 2015/114/R.21 et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur, approuve la nomination des membres ci-après pour un mandat de trois ans venant à échéance en avril 2018:

- pour la Liste A: Allemagne, États-Unis, Italie et Suède;
- pour la Liste B: Algérie et République bolivarienne du Venezuela;
- pour la sous-Liste C1: Angola jusqu'au 28 février 2016 et Kenya pour la période allant du 1er mars 2016 jusqu'à la fin de son mandat en 2018.
- pour la sous-Liste C2: Chine; et
- pour la sous-Liste C3: Argentine.

58. Le Conseil sera informé à sa prochaine session de l'élection du président du Comité.

H. Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

a) Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

59. Le Conseil examine le Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, tel qu'il est présenté dans le document EB 2015/114/R.22.

60. En réponse à une demande concernant le calendrier prévu pour la procédure d'appel en instance, le Conseil est informé que, comme l'a demandé le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, la question sera examinée dans les meilleurs délais.
61. La direction se déclare satisfaite de l'évolution de cette affaire, et espère informer prochainement le Conseil de son règlement final.
 - b) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates
62. Le Conseil d'administration examine la proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates telle qu'elle figure dans le document EB 2015/114/R.23.
63. La direction explique que ce projet exploratoire s'inscrit dans un effort international entrepris avec la FAO et l'International Livestock Research Institute (ILRI), centre relevant du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Cette étude sera coordonnée par un consultant international agissant de concert avec des consultants privés. Le FIDA a adopté une approche progressive de l'engagement avec la Fondation Bill et Melinda Gates, cette activité représentant le deuxième don de la Fondation. Le premier, d'un montant total de 230 000 USD, a été accordé à l'appui du Forum paysan de 2014. Des discussions sont en cours en vue d'une collaboration sur l'autonomisation des femmes rurales, et le FIDA échange en outre régulièrement des connaissances avec l'équipe de la Fondation Gates, profitant notamment des travaux de celle-ci dans le domaine de la finance innovante.
64. Ayant examiné le document EB 2015/114/R.23, le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et conclure avec la Fondation Bill & Melinda Gates un accord de fonds supplémentaires en appui à une initiative de développement des entreprises et du marché caprin en Inde, selon des modalités conformes en substance à celles indiquées en annexe au présent document.
65. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela indique que son pays souhaite s'abstenir sur ce point.
 - c) Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance
66. S. E. Claudio Rozenzwaig, président du Groupe de travail sur la gouvernance, présente un rapport oral sur la première réunion de ce groupe, qui a eu lieu le 14 avril 2015. Lors de cette réunion, le Groupe de travail a aussi élu les vice-présidents suivants: Mme Elizabeth Nasskau du Royaume-Uni et M. Tazwin Hanif d'Indonésie, représentant respectivement les Listes A et B.
67. Après avoir pris connaissance d'exposés sur le système des listes du FIDA et sur des questions relatives à la reconstitution, le Groupe de travail a soulevé un certain nombre de questions concernant notamment la nécessité:
 - a. d'étudier la marge de souplesse autorisée par les paramètres existants de l'Accord portant création du FIDA, et d'éviter toute modification dudit Accord;
 - b. de définir plus clairement les avantages d'un cycle de reconstitution de quatre ans plutôt que de trois;
 - c. de recueillir des données comparatives par liste concernant l'historique des contributions et du nombre de pays contributeurs; et
 - d. de fournir un complément d'information sur le système de répartition des voix en vigueur au FIDA.

68. Le Groupe de travail a décidé de son mode de fonctionnement et de son plan de travail pour 2015. Il présentera aussi régulièrement au Conseil d'administration des rapports d'activité sur la base de la synthèse des délibérations établie après chaque réunion.
69. La prochaine réunion du Groupe de travail a été fixée au 17 juin. Rappelant que les représentants des États membres qui ne font pas partie du Groupe de travail peuvent assister à ses réunions en qualité d'observateurs ayant droit de parole, et vu l'importance des questions dont le Groupe de travail est saisi, le président de ce groupe encourage la participation active des représentants intéressés.
- d) Informations actualisées sur les préparatifs de la visite de pays que le Conseil d'administration effectuera en 2015 au Maroc
70. Le Conseil d'administration prend note des informations fournies oralement sur la visite au Maroc qui aura lieu du 18 au 22 mai. Le programme de 2015 comprend des visites des opérations soutenues par le FIDA dans la province d'Al-Haouz, au cours desquelles les membres du Conseil auront l'occasion de rencontrer les bénéficiaires, les organisations paysannes, les coopératives, des représentants du secteur privé et les autorités gouvernementales locales. Des réunions se tiendront aussi avec de hauts responsables gouvernementaux, dont le Ministre de l'agriculture, le Ministre de l'économie et des finances, le Ministre des affaires étrangères et certaines institutions d'aide multilatérales et certains partenaires de développement, tels que l'équipe de pays des Nations Unies.
- e) Appui du FIDA à la mise en œuvre des objectifs de développement pour l'après-2015
71. Les membres félicitent la direction du caractère concret de son agenda et des efforts intenses qu'elle a consentis à l'appui des objectifs de développement durable pour l'après-2015, et annoncent qu'ils sont disposés à soutenir le FIDA à cet égard.
72. La direction informe le Conseil de sa participation active, consistant à offrir des apports spécifiques concernant le secteur rural, sous la forme tant d'investissements que d'orientations stratégiques.
73. Mentionnant le lancement en 2016 du Rapport du FIDA sur le développement rural, la direction déclare qu'elle a l'ambition d'en faire une publication biennale phare. Des progrès importants ont été accomplis dans le domaine de la gestion et de la diffusion des savoirs, mais un effort supplémentaire est nécessaire pour que le FIDA soit reconnu comme un réservoir de connaissances sur la transformation du monde rural. Des travaux sont en cours non seulement pour multiplier les publications, mais aussi pour organiser au FIDA des événements sur les savoirs qui réuniront les partenaires et créeront un environnement propice aux échanges.
74. L'accent est mis sur l'importance des données, en tant que puissant agent de développement. Le FIDA collabore actuellement de façon étroite avec ses partenaires pour rassembler des données afin de réaliser une analyse désagrégée aboutissant à une meilleure connaissance du coût des interventions dans le secteur rural. Le FIDA se propose de fournir un bien public mondial grâce à une méthodologie solide et approfondie permettant de mesurer avec précision l'impact sur le terrain.
75. L'importance du secteur privé dans la transformation du monde rural est également signalée. À cet égard, la direction informe les membres que le FIDA participera activement aux discussions sur la question dans le contexte des objectifs de développement durable.
76. Pour conclure, le Conseil prend note des informations fournies dans le rapport oral. La direction assure au Conseil qu'elle lui communiquera le cas échéant toute information actualisée.

I. Clôture de la session

77. Après avoir fait la synthèse des débats, le Président confirme l'engagement de la direction en faveur de sessions de travail fructueuses et fluides, et souligne que les déclarations que les Listes A et C ont présentées durant la session témoignent de l'engagement sans réserve de leurs membres.
78. Le Président réitère la volonté de la direction de multiplier les possibilités d'échange et de concertation, et note le caractère opportun du Groupe de travail sur la gouvernance.
79. Pour conclure, le Président se réjouit de la journée de réflexion, la première de ce type, qui permettra aux représentants au Conseil d'administration d'avoir des échanges sincères et informels.

IV. Documents présentés pour information

80. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:
 - Activités prévues au titre des programmes, projets et dons en 2015 (EB 2015/114/R.24)
 - Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2015/114/R.25/Rev.1)
 - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2014 (EB 2015/114/R.26)
 - Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2015/114/R.27)
 - Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2015/114/R.28)
 - Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition pour 2014 (EB 2015/114/R.29)

V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Liste des documents présentés à la cent quatorzième session du Conseil d'administration



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

المندوبون في الدورة الرابعة عشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 114th session of
the Executive Board

Délégations à la cent quatorzième
session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 114^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 114th Session
Rome, 22-23 April 2015

For: Information

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Alger

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG
Embajador
Representante Permanente de
la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Wolfgang P.E. MÜLLER
Ministerial Counsellor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Guy BERINGHS
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Rafael RANIERI
Co-ordinator of Policies
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia

CANADA

Michael Christian GORT
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Shaila RODRIGUES
Senior Analyst, Food Security Unit
Multilateral and Global
Programs Branch (MGPB)
Department of Foreign Affairs, Trade
and Development Canada (DFATD)
Gatineau

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WANG Rui
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont'd)

DANG Libin
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Simone GUNDTOFT
Intern
Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ
Ordenador Nacional de los Fondos Europeos y
Director General de Cooperación Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación
y Desarrollo
Santo Domingo

Emerson VEGAZO
Director del Sector Económico y
Apoyo al Sector Privado
Dirección General de Cooperación Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación
y Desarrollo de la República Dominicana
Santo Domingo

Rawell TAVERAS ARBAJE
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternas
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Martin LANDAIS
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique régional
Ambassade de France
Rome

Donatienne HISSARD
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Thomas WRIESSNIG
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Otmar GREIFF
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Stephan BAER
Intern
Permanent Representation
of the Federal Republic of Germany to FAO
and the other International Organizations
Rome

INDIA

Vimlendra SHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDIA (cont'd)

Basant K. GUPTA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Des ALWI
Minister
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

Tazwin HANIF
Minister Counsellor for
Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Yusral TAHIR
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Royhan WAHAB
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Rachmat Bagus SUHARYO
Head of Section
International Relations Office
Ministry of Agriculture
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Sukriansyah S. LATIEF
Special Staff to the
Minister for Agriculture
Jakarta

IRELAND

Earnán O'CLÉIRIGH
Senior Development Specialist/Policy Lead
Inclusive Economic Growth Policy Team
Development Co-operation Directorate
Irish Aid
Department of Foreign Affairs
and Trade
Limerick

Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Adolfo DI CARLUCCIO
Executive Board Representative
of IFAD for Italy
Director OECD Affairs
and Financial Markets (Office VII)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Diletta SVAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office IX)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

ITALY (cont'd)

Erika GROSSI
Intern
Permanent Representation of the
Italian Republic to the
United Nations Agencies
Rome

JAPAN

Osamu KUBOTA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Fabian MUYA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LIBERIA

Mohammed S.L. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Liberia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic
of Liberia
Rome

MEXICO

Perla CARVALHO
Embajadora
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Benito JIMÉNEZ SAUMA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Bart VAN ZWIETEN
Policy Advisor
International Financial Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Christiaan DUIJST
Intern
Permanent Representation of the
Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Inge NORDANG
Senior Adviser
Section for United Nations Policy
Department for United Nations,
Peace and Humanitarian Affairs
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Margot SKARPETEIG
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Anna BOYE KOLDAAS
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Pakistan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PAKISTAN (cont'd)

Ishtiaq Ahmed AKIL
Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REPUBLIC OF KOREA

LEE Eun Jeong
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KWON Taehoon
Deputy Director
General Division of International Cooperation
Ministry of Agriculture, Food
and Rural Affairs
Sejong-si

SAUDI ARABIA

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to UN agencies
Rome

Suliman ALSAWI
Director General
Foreign Relation Department
Ministry of Agriculture
Riyadh

SPAIN

Francisco CAPOTE
Consejero
Embajada de España
Roma

María ABAD ZAPATERO
Técnico Superior Experto en Cooperación
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Ministerio de Asuntos Exteriores y
de Cooperación
Madrid

SWEDEN

Erik JONSSON
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Christina E. GRIEDER
Ministre
Représentante permanente de
la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE
Chargée de programme
Section Programme global sécurité alimentaire
Direction du développement et de la
coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Neil BRISCOE
Ambassador
Permanent Representative of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland to
the United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Lorenzo De SANTIS
Multilateral Policy Officer
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

John HURLEY
Director
Office of International Development
and Debt Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Nicholas STRYCHACZ
International Economist
Office of International Development
and Debt Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

المراقبون

OBSERVERS

OBSERVATEURS

OBSERVADORES

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)¹

Siva JAMAL AZIZ
 Policy Officer
 Rome-based Agencies and
 Committee on World Food
 Security Division (CFS)
 Rome

COSOP'S DELIBERATIONS²

EL SALVADOR

María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de El Salvador
 ante el FIDA
 Roma

SRI LANKA

Udam Poshitha PERERA WEWALA
 APPUHAMILLAGE
 Minister Counsellor and Head of Chancery
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Democratic
 Socialist Republic of Sri Lanka
 Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quatorzième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2015/114/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2015/114/R.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2015/114/R.2 + Add.1	3	Politique en matière de dons
EB 2015/114/R.3	4 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-septième session
EB 2015/114/R.4 + Add.1 + Corr.1 ¹	4 b)	Évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit
EB 2015/114/R.5	4 c)	Nomination des membres du Comité de l'évaluation
EB 2015/114/R.6/Rev.1	5 a)	El Salvador: Programme d'options stratégiques pour le pays:
EB 2015/114/R.7	5 b)	Sri Lanka: Programme d'options stratégiques pour le pays:
EB 2015/114/R.8 + Corr.1	6 a)	Niger: Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tohoua et Zinder
EB 2015/114/R.9	6 b)	Kenya: Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)
EB 2015/114/R.10 ²	6 c) i)	Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan
EB 2015/114/R.11	6 c) ii)	Inde: Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha
EB 2015/114/R.12 + Add.1 + Sup.1 ³	6 c) iii)	Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est
EB 2015/114/R.13	6 c) iv)	Népal: Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi
EB 2015/114/R.14 + Add.1 + Sup.1 ³	6 c) v)	Pakistan: Programme relatif à l'initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan

¹ En espagnol seulement.

² Retiré de l'ordre du jour.

³ En anglais seulement.

EB 2015/114/R.15	7	Nomination des membres du Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)
EB 2015/114/R.16	8 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-cinquième réunion
EB 2015/114/R.17 + Add.1	8 b)	Cadre d'emprunt: Cadre d'emprunt souverain: Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
EB 2015/114/R.18 + Add.1 + Add.2	8 c)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014
EB 2015/114/R.19	8 d)	Besoins de financement au titre du trente-sixième tirage sur les contributions des États membres en 2015
EB 2015/114/R.20	8 e)	Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2015/114/R.21	8 f)	Nomination des membres du Comité d'audit
EB 2015/114/R.22 ⁴	9 a)	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2015/114/R.23	9 b)	Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill & Melinda Gates
Documents présentés pour information		
EB 2015/114/R.24	10	Activités prévues au titre des projets, programmes et dons pour 2015
EB 2015/114/R.25/Rev.1	11	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2015/114/R.26	12	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2014
EB 2015/114/R.27	13	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2015/114/R.28	14	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette

⁴ Distribution restreinte.

EB 2015/114/R.29	15	Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2014
Notes d'information		
EB 2015/114/INF.1		Arrangements pour la cent quatorzième session du Conseil d'administration
EB 2015/114/INF.2		Rapport sur le premier accord de prêt individuel signé au titre de l'accord-cadre conclu avec la banque de développement KfW: prêt KfW n° 27025
EB 2015/114/INF.3		Informations actualisées sur la méthodologie utilisée pour estimer le nombre de personnes sorties de la pauvreté et travaux préparatoires de l'évaluation de l'impact durant FIDA10
EB 2015/114/INF.4		Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2014
EB 2015/114/INF.5		Politique en matière de dons procédures de mise en œuvre

Cote du document:	<u>EB 2015/114/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>22 avril 2015</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatorzième session
Rome, 22-23 avril 2015

Ordre du jour

I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen¹

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
A = pour approbation
E = pour examen
3. Politique en matière de dons [A]
4. Évaluation
 - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-septième session [E]
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États et contextes fragiles et touchés par un conflit [E]
 - c) Nomination des membres du Comité de l'évaluation [A]
5. Programmes d'options stratégiques pour le pays [E]
 - a) El Salvador
 - b) Sri Lanka
6. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Niger: Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
 - b) Afrique orientale et australe

Kenya: Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Inde: Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha
 - ii) Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est
 - iii) Népal: Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi
 - iv) Pakistan: Initiative de transformation économique - Gilgit-Baltistan
7. Nomination des membres du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) [A]

¹ Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

8. Questions financières
 - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-cinquième réunion [E]
 - b) Cadre général pour les emprunts du FIDA: Cadre d'emprunt souverain – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État [A]
 - c) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, assortis de la déclaration de la direction et de l'attestation externe indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière [A]
 - d) Besoins de financement au titre du trente-sixième tirage sur les contributions des États membres en 2015 [A]
 - e) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) [I]
 - f) Nomination des membres du Comité d'audit [A]
9. Questions diverses
 - a) Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique [I]
 - b) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates [A]
 - c) Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance [I]
 - d) Informations actualisées sur les préparatifs de la visite de pays que le Conseil d'administration effectuera en 2015 au Maroc [I]
 - e) Appui du FIDA à la mise en œuvre des objectifs de développement pour l'après-2015 [I]

II. Documents présentés pour information [I]

Les documents présentés pour information ne sont discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

10. Activités prévues au titre des projets, programmes et dons pour 2015
11. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
12. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2014
13. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
14. Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette

15. Projets/programmes et dons approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2014
-

Notes d'information

- a. Arrangements pour la cent quatorzième session du Conseil d'administration
- b. Dons approuvés par le Président en 2014
- c. Politique en matière de dons – procédures de mise en œuvre
- d. Rapport sur la mise en œuvre du prêt de KfW – prêt KfW n° 27025 – Rapport sur la signature de l'accord de prêt individuel conclu au titre de l'accord-cadre avec KfW
- e. Informations actualisées sur la méthodologie utilisée pour estimer le nombre de personnes sorties de la pauvreté et travaux préparatoires de l'évaluation de l'impact durant FIDA10